

Service Départemental
d'Incendie et de Secours

Arrêté portant composition du jury
de l'unité d'enseignement de
« pédagogie appliquée à l'emploi (PAE)
de formateur aux premiers secours (FPS) »

Arrêté n° 1498

Le Préfet du Jura,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des Premiers Secours ;
Vu l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
Vu l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue des premiers secours ;
Vu l'arrêté du 24 août 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) ;
Vu l'arrêté du 14 novembre 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2) ;
Vu l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;
Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels ;
Vu l'arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale commune de formateur » ;
Vu l'agrément n° PAE FPS – 1309P16 relatif à la formation aux premiers secours ;
Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura.

ARRETE

Article 1^{er} : Le jury d'examen de l'unité d'enseignement de « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de Premiers Secours », dont les épreuves se dérouleront le **vendredi 10 janvier 2020** à partir de **18h00** à la Direction Départementale des Services D'Incendie et de Secours du Jura, est composé comme suit :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Président | • Monsieur le Lieutenant Fabien VINCENT |
| <input type="checkbox"/> Médecin | • Madame le Médecin-Commandant Annabelle CARRON |
| <input type="checkbox"/> Instructeurs | • Monsieur le Lieutenant Christophe BRUEY |
| <input type="checkbox"/> | • Monsieur le Sergent-chef Nicolas DENIS |
| | • Monsieur l'Adjudant Franck RIGAUD (suppléant) |
| | • Monsieur le Capitaine Yvan SMANIOTTO (suppléant) |

Article 2 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et les membres du jury sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier, le

12 DEC. 2020

Le Préfet

Richard VIGNON

SDIS du Jura